



Air Breizh : Association agréée par le Ministère (MTES), pour la surveillance de la qualité de l'air en région Bretagne, appartenant à la Fédération ATMO France.



Nos missions

 Mesurer et anticiper les niveaux de la qualité de l'air au regard des seuils réglementaires.	 Inform en permanence les services de l'Etat, nos adhérents et le public sur la qualité de l'air de la Région.
 Etudier et évaluer la pollution atmosphérique liée aux activités industrielles, agricoles et tertiaires : - Sources d'émission - Niveaux de pollution - Zones d'impact	 Sensibiliser les différents publics pour accompagner la mise en place de modifications de comportements.

Quel polluant mesuré lors cette étude ?

L'hydrogène sulfuré (H₂S) :

Il s'agit du traceur le plus pertinent pour suivre les nuisances liées à la décomposition des algues. Il se caractérise par une odeur d'œufs pourris. Les seuils olfactifs pour ce composé présentent une forte variabilité. Deux valeurs guides ont été définies par l'OMS :

- sanitaire : 150 µg/m³ sur 24h
- nuisances olfactives : 7 µg/m³ sur 1/2h

AIR BREIZH

3 rue du Bosphore – Tour ALMA
8^{ème} étage
35200 Rennes
Tél. 02 23 20 90 90
www.airbreizh.asso.fr

Contact :
Gaël Lefeuvre (Directeur)

Campagne de mesures 2018

EVALUATION DE LA QUALITE DE L'AIR AU NIVEAU DU PORT DU LEGUE - ST BRIEUC/PLERIN (22) – SYNTHÈSE DES RESULTATS

Pourquoi cette étude ?

Cette étude s'inscrit dans la continuité de la campagne menée en 2017 sur le même secteur. Elle a été initiée par St Briec Armor Agglomération, grâce au financement et à l'appui technique de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les objectifs de cette campagne 2018 étaient les suivants : acquérir des données sur l'ensemble d'une saison d'échouages, étudier la récurrence des nuisances olfactives sur l'ensemble de la saison et améliorer les connaissances sur la contribution de facteurs externes lors de pics de concentrations.

Ces mesures ont été réalisées de fin juin à début octobre 2018.

Quel a été le dispositif de mesures déployé ?

Un analyseur d'Hydrogène sulfuré a été installé du côté de l'embouchure du Légué, sur le point ayant présenté les concentrations les plus élevées en 2017.

Il se trouvait à moins de 30 mètres de la vasière et à 50 mètres des premières habitations.

Analyseur d'hydrogène sulfuré



Quels sont les résultats ?

Pas de dépassement de la valeur guide sanitaire de 150 µg/m³ définie sur 24h

La valeur guide n'a pas été atteinte sur ce point de mesures puisque la concentration journalière maximale a été de 28 µg/m³. Les concentrations mesurées ont été globalement faibles sur la période (moyenne de 7 µg/m³).

Des valeurs dépassant fréquemment la valeur guide de nuisances olfactives

La valeur guide de nuisances olfactives a été dépassée 21% du temps sur la campagne (contre 11% en 2017, bien que cette campagne avait été réalisée sur une période plus courte et plus tardive).

Les dépassements ont concerné 93 jours sur les 104 jours de mesures. Ils ont été plus fréquents en juillet représentant 8h/jour en moyenne.

Malgré l'incertitude associée au seuil olfactif de ce composé, **ces résultats confirment les nuisances olfactives ressenties par les riverains.**

Des facteurs favorisant l'augmentation des concentrations en hydrogène sulfuré

Les concentrations en H₂S sont nettement associées aux échouages d'algues dans la baie de St Briec. D'autres facteurs d'influences ont également été observés : les périodes de mortes-eaux, de marée basse, des vents faibles, des vents de Nord-Est, l'absence de précipitations, ...

A l'avenir, ces indicateurs permettront de mieux expliquer les périodes de pics ponctuels de concentrations en hydrogène sulfuré.

Perspectives ?

Il serait intéressant de renouveler ces mesures en 2019 sur ce point de mesures voire sur d'autres secteurs géographiques de manière à apprécier l'évolution interannuelle des niveaux d'hydrogène sulfuré et préciser la dispersion des concentrations.

La mise en place d'une campagne de veille olfactive selon un référentiel méthodologique approuvé a également été recommandée pour mieux évaluer les nuisances olfactives ressenties par les riverains.

Le rapport présentant l'ensemble de ces résultats est disponible sur notre site internet.